



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 19 novembre 2007

A l'occasion de la conférence de clôture de "L'Année européenne de l'égalité des chances pour tous", Lisbonne, le 19-20 novembre 2007:

L'ÉGALITÉ DES CHANCES SUR LES MARCHÉS DE L'EMPLOI: LES PARTENAIRES SOCIAUX INTENSIFIENT LEURS EFFORTS POUR COMBLER LES ÉCARTS SUBSISTANTS

Pour la deuxième fois, les partenaires sociaux européens la CES, BUSINESSEUROPE, l'UEAPME et le CEEP ont adopté un rapport d'activité présentant les initiatives prises dans le cadre de la mise en oeuvre de leur stratégie conjointe dans le domaine de l'égalité des sexes. Ce rapport décrit comment les quatre priorités identifiées dans le "cadre d'actions sur l'égalité des sexes" adopté en mars 2005, ont été suivies dans les activités des partenaires sociaux, conjointement ou séparément, aux niveaux national, intersectoriel et sectoriel, et au niveau de l'entreprise. Ces quatre priorités sont: examiner les rôles assignés à chacun des sexes, promouvoir les femmes dans la prise de décisions, favoriser l'équilibre vie-travail et lutter contre les écarts de salaires entre les sexes.

Ce nouveau rapport constitue une étape supplémentaire visant à renforcer la visibilité des nombreuses initiatives prises par les partenaires sociaux en matière d'égalité des sexes et à encourager l'échange de bonnes pratiques à travers toute l'Europe. Il suit et complète un premier rapport publié en janvier 2007, évaluant la première année de mise en oeuvre du Cadre d'actions, qui a été présenté à l'occasion du lancement de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous en 2007.

Cette année, les partenaires sociaux ont à nouveau pris de nombreuses initiatives telles que:

- la prise en compte de l'égalité des chances dans les conventions collectives,
- des discussions avec les pouvoirs publics sur les facilités en matière d'équilibre vie-travail,
- la conception de nouvelles politiques d'égalité des chances,
- ou la mise en oeuvre de projets destinés à lutter contre les disparités entre les sexes.

Par rapport à l'an dernier, les travaux des partenaires sociaux mettent moins l'accent sur la diffusion du Cadre d'actions lui-même et davantage sur la recherche de solutions pratiques aux problèmes rencontrés par les travailleurs et les entreprises sur le terrain. Dans ce contexte, comme l'an passé, la première priorité de l'agenda des partenaires sociaux en 2007 a de nouveau consisté à faciliter l'équilibre vie-travail, mais des initiatives intéressantes ont également été prises dans d'autres domaines prioritaires tels que la promotion des carrières des femmes, la lutte contre les stéréotypes hommes-femmes à l'école et au travail, et l'égalité des salaires.

Les partenaires sociaux européens présenteront officiellement ces nouveaux résultats lors de la conférence de clôture de "L'Année européenne de l'égalité des chances pour tous" à Lisbonne, le 19 et le 20 novembre 2007.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Maria Fernanda Fau, BUSINESSEUROPE Tél.:+32(0)2 237 65 62
Francesco Longu, UEAPME Tél.:+32(0)2 230 75 99
Emmanuelle Hardy, CEEP Tél.:+32(0)2 229 21 54
Patricia Grillo, CES Tél.: +32(0)2 224 04 30

www.businessseurope.eu
www.ueapme.com
www.ceep.eu
www.etuc.org